

—Oui, monsieur.

Il y eut un silence, puis, brusquement, à brûle-pourpoint en quelque sorte, Roulleau-Duvernét demanda :

—Qu'avez-vous donc fait des quatre cent cinquante-sept mille franc en billets de banque et encore que vous avez pris au baron Worms, après avoir tenté de l'assassiner ? . . .

M. de Presles, en entendant ces mots, se dressa avec une si grande impétuosité que le gendarme, debout dans l'un des angles du cabinet et croyant que le prévenu allait se livrer à quelque acte de violence, se précipita et voulut le saisir à bras-le-corps.

Mais déjà le vicomte était retombé sur sa chaise comme un homme frappé de la foudre.

—Ainsi, murmura-t-il d'une voix presque éteinte, ce n'est seulement de vol, c'est d'assassinat qu'on me croit coupable ! . . .

—Et je vais vous dire comment les choses se sont passées : reprit Roulleau-Duvernét, s'emparant de la version, et presque des expressions de Jobin. Une fois dans l'hôtel, et au moment d'en sortir avec la baronne pour n'y plus rentrer, vous avez résolu de mettre la main sur les sommes considérables que devait renfermer la caisse, mais les serrures solides et les combinaisons secrètes vous opposaient un obstacle insurmontable... l'idée vous est venue de faire ouvrir le coffre fort par le banquier lui-même, M. Worms venait de rentrer. Vous l'entendiez marcher au-dessus de vous. Vous étiez certain qu'il suffirait d'un bruit léger pour attirer son attention et pour l'engager à descendre. Vous avez écrit rapidement, en déguisant votre écriture, les quelques lignes que voici...

Le juge d'instruction prit, parmi les papiers entassés sur son bureau, la lettre anonyme que nous connaissons et la lut tout haut, puis il poursuivit :

—A peine acheviez-vous, que le banquier descend. Vous placez l'écrit accusateur bien en vue, puis, tapi derrière un meuble ou caché sous un rideau, étouffant votre haleine, imposant silence aux battements de votre cœur, vous attendez, comme le jaguar blotti dans l'ombre des buissons épais attend sa proie pour l'égorger...

—M. Worms franchit le seuil, voit le billet anonyme, le lit, et, voulant s'éclaircir sans retard, ouvre sa caisse...

—Le moment est venu... Vous bondissez sur lui, vous l'abattez d'un coup de couteau, et vous prenez la fuite, chargé de ses dépouilles.

—Voilà bien la scène hideuse de l'assassinat et du vol, n'est-ce pas ? . . . La voilà tout entière, cette scène qui devait, croyiez-vous, rester à jamais inconnue ! Heureusement Dieu veille, et met aux mains de la justice un flambeau qui ne s'éteint point ! . . . Qu'avez-vous à répondre ?

Gilbert, pâle comme un mort, ne prononça pas une parole.

La stupeur et l'épouvante semblaient l'avoir changé en statue. Rien ne vivait en lui, sauf ses yeux égarés.

—Vous vous taisez ! reprit Roulleau-Duvernét avec un accent de triomphe, l'audace vous manque pour nier le crime ! Ah ! vous faites bien de garder le silence, car aucune dénégation ne prévaudrait contre l'éclatante vérité ! . . . Nous avons, grâce au ciel, autre chose que des preuves morales, autre chose que des présomptions discutables ! . . . Nous avons une voix que vous espériez muette pour toujours, et qui parle ! Le couteau meurtrier dont vous étiez armé a mal servi votre main tremblante... La blessure faite par vous n'était point une blessure mortelle ! L'homme que vous avez assassiné est vivant, et il vous accuse !

M. de Presle tressaillit comme tressaille un cadavre que touche l'étincelle électrique d'une puissante pile de Volta.

Une expression de joie inouïe rayonna sur son visage, et le juge d'instruction, stupéfait d'un résultat si différent de celui qu'il attendait, se demanda de la meilleure foi du monde si le prévenu perdait soudainement la raison.

—Ah ! cria Gilbert, le baron est vivant, et il a vu le voleur ? il a vu l'assassin ? . . . je suis sauvé, alors !

—Je vous dis qu'il vous accuse... murmura Roulleau-Duvernét tout à fait déconcerté.

—Il est possible qu'il m'accuse, et, puisque vous l'affirmez, monsieur, je le crois... répliqua le jeune homme, mais c'est qu'alors il a la fièvre, c'est qu'alors le délire égare sa raison ! . . . qu'importe ? un jour arrive où la fièvre cède, où le délire s'envole, où le calme revient avec la mémoire... Ce jour-là, monsieur, vous saurez la vérité ! . . . Le baron Worms est un mauvais mari, mais rien ne prouve qu'il soit un méchant homme, et quand même, se croyant bien à tort offensé mortellement, il nourrirait contre moi une irréconciliable haine, soyez certain, monsieur, qu'il est incapable d'une action infâme, et qu'il ne commettra point le crime de laisser les soupçons de la justice s'égarer sur un innocent... Je demande, j'implore une confrontation immédiate avec le baron... Ne me refusez pas cette grâce, je trouverai des paroles pour arriver à sa pensée à travers son délire, je sortirai de chez lui justifié... Ah ! monsieur, je vous en conjure, ne retardez pas d'une heure ce moment que je payerais de la moitié des années qui me restent à vivre.

Jamais embarras et déception ne furent plus complets que ceux de Roulleau-Duvernét.

Le baron Worms, nos lecteurs ne peuvent conserver l'ombre d'un doute à cet égard, était mort, hélas ! et bien mort.

Le digne magistrat avait cru faire un coup de maître en le ressuscitant pour les besoins de l'instruction.

Cette phrase à effet : *L'homme que vous avez assassiné est vivant, et il vous accuse !*... devait, selon lui, arracher au criminel un aveu immédiat.

Le succès, d'ailleurs, aurait selon toute apparence couronné ce plan ingénieux si Gilbe de Presles avait été véritablement coupable.

Son innocence faisait avorter la combinaison, et Roulleau-Duvernét, ne pouvant admettre cette innocence que battaient en brèche tant de preuves qui semblaient indiscutables, ne comprenait plus rien à l'attitude du prévenu. Volontiers il eût dit comme Jobin : *Cet homme est plus fort que nature !* . . .

Tout à coup il prit un parti.

—En face du cadavre de sa victime, pensa-t-il, il se trahira !

Puis il ajouta tout haut :

—Eh bien ! soit... Je consens à la confrontation que vous demandez...

—Oh ! merci, monsieur, merci ! . . . Je suis sauvé !

Cinq minutes après, deux fiacres se dirigeaient vers l'hôtel du baron Worms.

Dans le premier se trouvaient le juge d'instruction et son greffier.

Le second renfermait M. de Presles, Jobin et un autre agent.

Depuis la veille une foule compacte stationnait en face de l'hôtel, quoiqu'il n'y eût absolument rien à voir : mais les foules sont partout ainsi.

Sur un ordre de Roulleau-Duvernét, la porte principale fut ouverte et les voitures pénétrèrent dans la cour, au grand désappointement des curieux.

Le magistrat et les quatre autres personnages montèrent au premier étage.

Le juge d'instruction fit signe à Jobin de retenir M. de Presles dans l'antichambre précédant l'appartement du banquier et franchit, seul avec son greffier, le seuil de cet appartement.

Nous avons dit que le corps inanimé du baron reposait sur le lit de la chambre à coucher.

Ce lit était en bois de rose et décoré de grands médaillons de porcelaine, illustrés de scènes galantes.

Une ample draperie noire galonnée d'argent cachait en ce moment ces peintures presque érotiques.

Tout autour du lit brûlaient des cierges dans de grands porte-flambeaux d'argent.

Le visage du mort conservait cette expression d'effarement et d'horreur constatée par nous au moment où le crime commis venait d'être découvert.

On avait essayé vainement d'abaisser les paupières. La